Un bébé à l'assemblée

Une députée avec un bébé dans les bras sur les bancs d'une assemblée municipale. L'image, frappante, a fait le tour des réseaux sociaux japonais. Et pour cause, elle reflète une situation désespérée à laquelle beaucoup de mères sont aujourd'hui confrontées au Japon.



Yuka Ogata, une députée de Kumamoto (centre de l'île de Kyushu, dans le sud de l'archipel), a "osé" se présenter avec son fils de sept mois à l'assemblée municipale à son retour de congé maternité ce 22 novembre. Pressée de partir par plusieurs collègues hommes, Mme Ogata a refusé de quitter la salle d'audience et protesté très calmement : « Je voulais rendre visible la réalité de nos citoyennes, qui peinent à concilier leur maternité et leur vie professionnelle ». D'après le *Tokyo Shimbun*, la députée avait demandé plusieurs mois auparavant que l'assemblée réunisse les conditions pour que les femmes ayant des enfants en bas âge puissent y siéger, ce à quoi la municipalité a répondu qu'il « s'agissait d'un problème personnel et qu'elle "n'avait qu'à payer une nourrice elle-même" ».

Le geste symbolique de Yuka Ogata a été vivement critiqué par les autres députés, majoritairement des hommes, dont certains ont été jusqu'à réclamer des sanctions. Selon un sondage effectué par le Tokyo Shimbun, les 54 députées femmes que compte le département de Kumamoto sont aussi presque unanimes sur le fait que "son action est allée trop loin". "Ce ne sont pas des manières, elle a retardé l'ouverture de la séance", "Elle enfreint les règles [l'accès est interdit aux non élus]", "Elle met à mal l'image des autres mamans. Ce n'est que du cinéma", peut-on lire sur les réseaux sociaux.

« Tous ces reproches ont en commun le fait qu'ils critiquent la manière dont Yuka Ogata expose le problème, sans jamais débattre du problème lui-même : que doit faire une femme si elle n'a pas de solution de garde pour son enfant ??" s'insurge le site d'information Litera. »

Après avoir fait ses études aux États-Unis, Mme Ogata s'était portée candidate aux élections municipales de Kumamoto en présentant sa volonté d'améliorer les conditions des femmes. Partout dans le pays, les ménages sont confrontés à une pénurie des modes de garde, ce qui avait provoqué une polémique gênante pour les autorités en mars 2016.

Pourtant, le Premier ministre conservateur Shinzo Abe, en place depuis 2012, promet "une société dans laquelle les femmes puissent travailler davantage", et fait de la dénatalité du Japon une "cause nationale dont il faut s'emparer d'urgence" - le taux de fécondité, aujourd'hui tombé à 1,42 enfant par femme, est un problème alarmant qui menace l'équilibre démographique du pays depuis presque quarante ans, sans que des mesures significatives aient été prises.

Ysana Takino

Propos recueillis dans Courrier International - L'édition du dimanche 29 novembre 2017

© 2026 www.partajondelfdalf.com

QUESTIONS

1. Dans cet article, quelle action choc a été réalisée par la députée Yuka Ogata ?

- ❑ Elle a relayé la situation désespérée de nombreuses mères japonaises.
- ❑ Elle s'est présentée à l'assemblée de sa municipalité avec son fils.
- ❑ Elle s'est affichée sur les réseaux sociaux avec son bébé dans les bras.

2. Pour quelle raison l'autrice place-t-elle le mot « osé » entre guillemets ?

- ❑ Pour insister sur la gravité de l'action de Yuka Ogata.
- ❑ Pour reprendre exactement une expression employée par les autres députés.
- ❑ Pour souligner le caractère inhabituel d'une situation qui ne devrait pourtant pas l'être.

3. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
A. Jusqu'à cet évènement, Yuka Ogata ne s'était pas rendue à l'assemblée pendant plusieurs mois. Justification :		
B. Des députés lui ont demandé de quitter la salle. Justification :		

4. Pour quelle raison cette députée a-t-elle décidé d'emmener son bébé à l'assemblée ?

- ❑ Elle voulait montrer qu'il est possible de concilier facilement maternité et vie politique.
- ❑ Elle souhaitait mettre en évidence la situation difficile des Japonaises.
- ❑ Elle voulait protester contre l'attitude personnelle de certains collègues.

5. Quelle conséquence le geste de Yuka Ogata a-t-il entraînée auprès des autres députés ?

- ❑ Il a provoqué une opposition suffisamment forte pour que certains réclament des sanctions.
- ❑ Il a suscité un débat sur les conditions d'accueil des jeunes enfants à l'assemblée.
- ❑ Il a conduit les députés à remettre en question les règles concernant les élus parents.

© 2026 www.partajondelfdalf.com

6. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
C. Les députées femmes ont, contrairement à leurs homologues hommes, défendu son action. Justification : …… …… ……		

7. Parmi les critiques formulées à l'encontre de Yuka Ogata, quel reproche n'est pas mentionné ?
- ❑ Elle a été impolie en mettant l'assemblée en retard.
- ❑ Elle n'a pas respecté le règlement de l'assemblée.
- ❑ Elle a cherché à attirer l'attention des médias sur sa situation personnelle.

8. Le site d'information Litera…
- ❑ donne raison aux députés car la cause défendue par Yuka Ogata ne nécessite pas une telle action.
- ❑ souhaite que les députés débattent sur ce que doit faire une jeune maman qui veut travailler.
- ❑ reproche à Yuka Ogata d'empêcher qu'une vraie avancée soit réalisée sur les solutions de garde.

9. Quelle information concernant Yuka Ogata n'est pas confirmée par le texte ?
- ❑ Elle souhaitait améliorer la condition des femmes en se présentant aux élections.
- ❑ Elle a étudié à l'étranger avant de se présenter aux élections municipales.
- ❑ Elle avait déjà exercé plusieurs mandats politiques avant de devenir députée.

10. D'après cet article, que souhaite faire le premier ministre Shinzo Abe pour les femmes de son pays ?
- ❑ Limiter leur accès au travail afin de les encourager à avoir plus d'enfants.
- ❑ Leur donner une place plus importante dans le monde professionnel.
- ❑ Multiplier les modes de garde afin de permettre à plus de mamans de retravailler.

11. Selon le texte, comment le gouvernement japonais considère-t-il la baisse de la natalité ?
- ❑ Comme un phénomène inévitable qu'il faut accepter.
- ❑ Comme un problème prioritaire auquel il faut répondre rapidement.
- ❑ Comme une difficulté passagère qui devrait disparaître naturellement.



© 2026 www.partajondelfdalf.com